



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

L'an deux mil vingt-cinq, le 14 du mois d'avril,

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de BARBÂTRE, dûment convoqué, conformément à l'article R 123-16 du Code de l'Action Sociale et des Familles, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Louis GIBIER.

Nombre d'administrateurs en exercice : 17

Nombre d'administrateurs présents : 9

Date de la convocation : le 2 avril 2025

Présents : M. Louis GIBIER, Président, Mme Catherine COESLIER, Vice-Présidente, Mme Sylvie GUEGUEN, M. Jean-Maurice FOUASSON, Mme Marie-Henriette ELIE, Mme Colette GROIZARD, Mme Christianne COGNEE, Mme Christiane FOURAGE, Mme Lucienne CHARON

Absents ayant donné un pouvoir : M. Fabrice ROUSSEAU (pouvoir donné à M. Louis GIBIER), Mme Danielle COMBE (pouvoir donné à M. Jean-Maurice FOUASSON)

Absents : Mme Juliette SEGUIN, M. Guy ATLE, Mme Myriam PRAUD, Mme Mireille DENIS, Mme Martine POMARE, M. Patrice RAIMOND

Désignée secrétaire de séance : Mme Lucienne CHARRON

Le Président ouvre la séance. Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la précédente convocation pour le 2 avril 2025, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer ce jour sans condition de quorum.

DEL2025-001 – Approbation du compte de gestion 2024 du budget CCAS

Le compte de gestion du budget CCAS pour l'exercice 2024 établi par le receveur municipal est présenté.

Sur l'avis de la commission finances du 27 mars 2024,

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte de gestion du budget CCAS pour l'exercice 2024 établi par le receveur municipal.

DELIBERATION PUBLIEE

Le 17/04/25

Le Président du CCAS,
Louis GIBIER



Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

En mairie, le 16/04/25

La secrétaire de séance,
Lucienne CHARRON